

Ville du Havre  
Direction des Travaux  
Communaux

Le Havre, le 25 Octobre 1944

TUNNEL ABRI  
sous la Côte Ste. Marie

L'Ingénieur en Chef  
à  
Monsieur le Capitaine SLADE  
Civil Affairs  
130 Boulevard de Strasbourg  
Le Havre

Le Tunnel abri sous la côte Ste Marie a été construit par la Ville du Havre, au titre de la Défense Passive pour mettre à l'abri la population civile contre les Bombardements.

Il se compose d'un tunnel double d'environ 600 mètres de longueur ayant ses accès au Sud, par la rue Gabrielle, au Nord, par la rue Jenner. La galerie Est, est totalement percée; la galerie Ouest est enclavée à percer sur une soixantaine de mètres environ. Ces deux ouvrages sont reliés entre eux par des galeries secondaires placées tous les 100 mètres.

L'Armée Allemande a réquisitionné la moitié Sud de cet ouvrage et y a installé un dépôt de vivres dans la Galerie Ouest, destinée à la Marine Allemande, et un hôpital sous la galerie Est.

De ce fait, il ne restait plus à la disposition de la population civile que la moitié Nord, la moins habitable en raison de la qualité du terrain qu'il a été nécessaire d'étayer, qui présente de nombreux suintements et dont les galeries sont plus étroites que dans la partie Sud, située dans la roche.

Cette moitié Nord ne peut d'ailleurs servir qu'à la population des quartiers des Acacias et de la Mare aux Clercs.

Le Comité Local de la Libération poursuivant les travaux de mise à l'abri de la population estime que cet ouvrage, placé au cœur même de l'agglomération havraise, est à même de recevoir une grande partie de la population qui s'est concentrée dans le quartier du Rond-Point. Elle a l'intention de demander aux services de la Défense Passive les crédits nécessaires pour y établir un bloc chirurgical indispensable dans un abri de cette importance, le meilleur également au point de vue de la protection.

Les Autorités Alliées ayant occupé la partie du Tunnel réquisitionnée par les Allemands, il serait nécessaire, pour rendre à cet abri sa destination première, que l'accès par les rues Trigauville et Gabrielle ainsi que l'occupation de la Galerie Est du Tunnel, soient rendus à la population civile.

Le plan ci joint indique :

- 1° - l'ensemble de l'ouvrage dans sa situation actuelle
- 2° - les parties du Tunnel occupées par l'Armée Allemande
- 3° - les parties du Tunnel que la Ville désirerait pouvoir remettre à la disposition du Public.

Il reste entendu que la partie où sont entreposés des vivres serait laissée aux Armées Alliées ainsi qu'un accès par la Propriété Massey, qu'une palissade serait établie pour séparer les deux entrées et que des cloisons seraient établies pour empêcher toute communication des civils.

des Civils dans les parties occupées par les Armées Anglaises ou Américaines. D'ailleurs cet abri serait surveillé nuit et jour par les gardiens de la Défense Passive.

Dans ces conditions, la Ville du Havre pourrait mettre à la disposition de ses habitants un abri à toute épreuve, ayant une double entrée, des puits de ventilation, des installations sanitaires dont les occupants ne pourraient se servir jusqu'à présent puisque placées dans la partie SUD.

Nous pensons que les autorités Alliées comprendront le bien fondé de la demande de l'Administration Municipale et pourront solutionner très rapidement et favorablement cette question.

Pr. l'Ingénieur en Chef.,

130 Boulevard de Strasbourg  
Le Havre

*[The following text is a mirrored/bleed-through version of the document above, appearing upside down and is largely illegible due to the quality of the scan.]*